



COMMUNE : 039 LA BARRE  
 ARRONDISSEMENT : 39 DOLE  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE DOLE

N° 1259 COM (1)

TAUX  
 FDL  
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	254 143	37,23	104,29	260 200	96 872	37,23	96 872
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	10 563	18,30	100,38	10 600	1 940	18,30	1 940
Taxe d'habitation (TH)	16 752	12,87	45,21	11 400	1 467	12,87	1 467
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	100 279		100 279
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)							

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 8	Taux de référence de TH 2026 9	Taux de MTHRS applicable en 2026 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 11	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026) 12
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	100 279		37,23	260 200	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)			18,30	10 600	
Taxe d'habitation (TH)			12,87	11 400	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)					
				Total	100 279

Total des produits attendus

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
				4 338	0	953	-20 783	11

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
100 279		-15 492		84 787

À LONS LE SAUNIER

Le 23 MARS 2026  
 Pour la Direction des Finances publiques,  
 JEAN-LUC BLANC

Envoyé en préfecture le 23/04/2026  
 Reçu en préfecture le 23/04/2026  
 Publié le 23/04/2026  
 ID : 039-213900392-20260421-2026\_D013-DE

Le 21 Avril 2026  
 Pour la Commune de Noire,  
 Frédéric MAILLARD



